

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Langues, littératures et
civilisations étrangères et régionales

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

L'objectif de la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* est de développer des connaissances approfondies en langues, avec des exigences différentes selon la langue : niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les langues non alphabétiques commencées au niveau débutant ; B2 du CECRL pour les langues à alphabet non latin ou cyrillique, commencées au niveau débutant ; C1 du CECRL pour les langues apprises dans le secondaire. Les débouchés professionnels sont les concours de l'enseignement et, éventuellement, l'enseignement du français à l'étranger, les concours administratifs, les métiers de la culture, de la communication, etc.

La formation comporte un grand nombre de parcours : 14 parcours-types correspondant chacun à une langue ; 4 parcours-types trilingues. Certaines langues, comme l'Italien, proposent en outre quatre axes (Métiers de l'enseignement, Linguistique italienne, Arts italiens, Italie contemporaine).

Analyse

Objectifs

L'objectif principal de la formation est de développer des connaissances approfondies en langues, avec des exigences en fonction de la catégorie de langue. Le but est d'approfondir les connaissances lexicales et les structures des langues, tout en acquérant des connaissances disciplinaires en matière d'histoire, de culture, de civilisation des aires linguistiques en question. Les étudiants ont aussi à développer leurs capacités d'analyse critique et de synthèse. Les compétences transversales comprennent la documentation, l'informatique, la gestion et l'organisation de projets, le travail en autonomie.

L'objectif professionnel est la préparation des concours de l'enseignement - plusieurs enseignants étant impliqués, au sein de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), dans la préparation du CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré). Cependant, d'autres débouchés se situent dans l'administration (concours administratifs), la communication, le patrimoine, le tourisme, le secrétariat bilingue et trilingue, la traduction, etc.

| Organisation |
|---|
| <p>La licence <i>LLCER</i> est composée de 14 parcours dont les enseignants appartiennent à neuf départements proposant les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, roumain, russe. Il y a quatre parcours trilingues : mondes anglophones, Europe, Amérique latine ; mondes anglophones, germaniques et slaves ; mondes anglophones, du Proche et du Moyen Orient ; mondes anglophones et Asie. Certaines langues proposent en plus des « axes », ainsi que des spécialités uniques en France, comme le portugais avec une formation complète sur l'Afrique lusophone.</p> <p>Il n'y a pas de maquette unique mais on peut relever trois formats de parcours-types : la spécialité, la spécialité adaptée au niveau linguistique des étudiants, les parcours bilingues.</p> |
| Positionnement dans l'environnement |
| <p>Il s'agit d'une importante formation qui regroupe 1600 étudiants, la première au sein du secteur lettres et sciences humaines d'Aix-Marseille Université (AMU), la seconde en termes d'importance après Paris selon les rédacteurs du dossier. La formation se distingue à l'échelle régionale comme la mention qui présente l'offre de formation la plus large. Seule l'Université de Nice propose une offre comparable, et la palette de langues est la plus diversifiée en France après Paris. La licence trilingue, le grand choix d'options fléchées et de langues vivantes 2, la licence <i>Portugais-tourisme</i>, unique dans la région, la préparation à certaines agrégations, comme celle d'espagnol, qui n'existent pas dans la région sont autant d'atouts.</p> <p>La formation s'appuie sur neuf laboratoires de recherche à AMU, sur deux écoles doctorales et sur un grand nombre d'établissements partenaires à l'étranger, dont 16 universités espagnoles. On notera le grand nombre de partenaires dans le monde professionnel aussi.</p> |
| Equipe pédagogique |
| <p>L'équipe pédagogique est bien structurée malgré sa complexité. Chaque parcours dispose de la propre équipe pédagogique dont les effectifs sont proportionnés aux importants écarts en termes de nombre d'étudiants, dans un rapport allant de 1 à 100.</p> <p>Chaque parcours à fort effectif comprend le directeur de département concerné, le responsable du parcours, le responsable auprès du service de formation à distance (SFAD), d'un responsable des relations internationales, d'années, de l'unité d'enseignement (UE), etc.</p> <p>L'équipe comprend des professeurs des universités (PR), des maîtres de conférences (MC), des professeurs agrégés détachés du secondaire (PRAG), des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) ainsi que des intervenants temporaires et des chargés de cours venant du monde professionnel. Les secrétariats sont mutualisés.</p> <p>Les réunions sont régulières, et consacrées à différents objectifs, mais varient en fonction du département. Certains départements convient des représentants étudiants à leurs réunions.</p> <p>Depuis 2016 siège une équipe de formation LLCER dont la responsable est élue. Cette équipe comprend les directeurs de départements, directeurs d'études, responsables de mentions, etc.</p> |
| Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études |
| <p>Il s'agit d'une formation à gros effectifs qui représente à elle seule plus de 12 % de ceux de l'UFR (unité de formation et de recherche) Arts, lettres, langues, sciences humaines d'AMU. Les effectifs sont stables avec des disparités selon les parcours. Entre 2012-2013 et 2015-2016, on note une chute de 7,5 % pour l'ensemble de la formation, mais de 3 % seulement pour les inscriptions en première année de licence (L1). Le taux moyen de passage est de 32,5 % de L1 à L2 (deuxième année de licence) et de 60 % de L2 à L3 (troisième année de licence). Le taux d'abandon (entre 13,5 % et 20 % en L1) n'est pas exceptionnel dans un système où il n'y a pas de sélection à l'entrée de la licence.</p> <p>Il n'y a pas de dispositif de suivi des diplômés de la licence, et l'insertion professionnelle est à ce stade du cursus peu pertinent, car la majorité des diplômés poursuivent leurs études.</p> |
| Place de la recherche |
| <p>La place de la recherche se limite aux enseignants-chercheurs qui enrichissent leurs enseignements des fruits de leur recherche. Même si la licence n'a pas vocation à former à la recherche, on peut signaler des rapprochements entre les cours et les thèmes et axes des unités de recherche des différents laboratoires auxquels appartiennent les enseignants-chercheurs. L'axe Enseignement et recherche comporte une initiation aux techniques, méthodes, et objets de la recherche. Les étudiants sont informés des conférences et des ateliers, comme le « Liberal arts program » et ses cinq à six conférences annuelles. Mais il s'agit d'une participation facultative.</p> |

| |
|--|
| Place de la professionnalisation |
| <p>Différents dispositifs visent à développer les compétences professionnelles des étudiants et à faciliter leur réflexion. On peut citer trois UE transversales : l'UE 5P (Projet professionnel personnel de préfiguration de parcours), qui compte deux heures hebdomadaires en L2 et correspond à 3 crédits, et qui se valide sur présentation d'un dossier en fin de semestre ; l'UE INFL01, obligatoire, qui forme à l'utilisation de l'informatique et prépare à la certification informatique et internet (C2i) ; l'UE Pro-MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), proposée par l'axe Enseignement et recherche, et qui prépare aux métiers de l'enseignement. Des tables rondes avec des professionnels permettent de réfléchir à l'orientation professionnelle. En revanche, la formation ne délivre pas de certification en langue.</p> |
| Place des projets et des stages |
| <p>Différents dispositifs existent. Les UE Pro-MEEF en L2 et L3, communes à tous les axes Enseignement et recherche, sont couplées à des stages au sein d'établissements de l'Éducation nationale ou dans des structures d'enseignement hors l'Éducation nationale. Deux parcours-types - <i>Arabe, Italien</i> - proposent des stages d'une durée minimum de deux mois obligatoire en L3. Un stage obligatoire de fin d'études d'un mois en L3 existe dans les axes Tourisme et patrimoine et Métiers de l'enseignement au sein du parcours-type portugais. Dans les projets à l'étude, on note un stage à intercaler entre deux années de licence correspondant à l'« année de césure ».</p> |
| Place de l'international |
| <p>L'ouverture internationale est un des points forts de la formation. On compte 120 partenaires dans 26 pays qui représentent autant de possibilités d'échanges. La mobilité entrante (9-10 % d'étudiants internationaux) est supérieure à la mobilité sortante (4-6 %). La sélection des étudiants sortants se fait sur la base de leurs notes et d'un entretien avec les responsables des échanges. Un tuteur ou un responsable d'échanges est chargé du suivi des étudiants internationaux, tant entrants que sortants. Un projet de doubles diplômes est à l'étude en allemand et en italien. Les cours sont dispensés bien souvent dans la langue de référence - entre 60 % et 80 % des cours.</p> |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite |
| <p>Les modalités du recrutement sont classiques, avec une majorité d'étudiants issue des baccalauréats littéraires (45,5 %). Bien que plusieurs équipes comportent un référent chargé de la validation des acquis de l'expérience ou des acquis professionnels (VAE et VAP), ces admissions sont peu nombreuses (6 %). Plusieurs dispositifs d'information existent (journées portes ouvertes, par exemple), ainsi que des aides à la réussite comme les enseignants référents, une UE de méthodologie du travail universitaire, le tutorat. Des passerelles permettent la réorientation en cours de première année, ainsi que des options fléchées. Un nombre appréciable d'étudiants sont en provenance de la filière Langues étrangères appliquées. On notera un taux de réussite satisfaisant d'environ 70 % des inscrits.</p> |
| Modalités d'enseignement et place du numérique |
| <p>L'enseignement est dispensé de façon classique, en présentiel, avec les aménagements habituels et une grande partie accessible en formation à distance. Les modalités de l'enseignement sont classiques, cours magistraux et travaux dirigés. Toute la licence est proposée en présentiel, avec toutefois la possibilité d'accéder à une grande partie par le biais du SFAD. En chinois, il est possible d'opter pour une formation en alternance. L'accent est mis sur la maîtrise des nouvelles technologies, avec le module Prac'TICE proposé par le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation d'AMU en première année, l'UE obligatoire INFL01 consacrée à l'informatique en deuxième année, et l'utilisation de la plateforme AmeTICE.</p> |
| Evaluation des étudiants |
| <p>La formation applique les règles d'attribution des ECTS (european credits transfer system) et les règles de progression votées en conseil d'UFR et à la Commission des formations et de la vie universitaire (CFVU). Cependant, le nombre de parcours entraîne des variations dans les modes d'attribution. Ainsi, les oraux sont difficiles à organiser dans les parcours à effectif élevé. On notera trois modalités : le contrôle terminal (CT), le contrôle continu partiel (CCP) et le contrôle continu intégral (CCI).</p> |

Les règles de capitalisation pour les notes supérieures ou égales à 10/20, et la compensation entre UE y compris celle du stage, sont habituelles, et cela peut entraîner la validation d'une UE dont la note est inférieure à 10 si l'étudiant a obtenu la moyenne au semestre. Néanmoins, les années ne se compensent pas. On soulignera quand même la contradiction qu'il y a entre la validation des compétences et les dérives du système de compensation.

Avec 48 ECTS sur 60, il est possible de s'inscrire dans l'année supérieure avec le statut d'ajourné admis à continuer (AJAC). L'établissement fixe les modalités de réunion des jurys, et chaque jury doit comporter au moins une moitié d'enseignants ayant participé à la formation.

Suivi de l'acquisition de compétences

Un supplément au diplôme comportant le descriptif des connaissances et compétences acquises par le diplômé peut être délivré à la demande de l'étudiant, mais cela reste exceptionnel en raison des difficultés d'édition. Le dossier fait état d'un projet de la formalisation d'un portefeuille de compétences.

Suivi des diplômés

Il n'y a pas encore de suivi systématisé dans le cadre de la mention ou des parcours-types. Il existe cependant des statistiques sur les résultats : pour l'année 2012-2013, on compte 282 diplômés, soit 70,3 % des inscrits en L3 ; pour 2013-2014, 251 diplômés, soit 68,8 % des inscrits ; pour 2014-2015, 265 diplômés, soit 73 % des inscrits.

La majorité des étudiants obtient son diplôme lors de la première session. Plus de la moitié (55 à 57 %) poursuit en master à AMU. La filière MEEF arrive en tête des préférences.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

À ce jour il n'existe pas de conseil de perfectionnement, cependant la formation participe à un dispositif d'autoévaluation au niveau de l'établissement.

Une équipe de formation existe depuis janvier 2016. Elle comprend une responsable de la formation, les directeurs des neuf départements de langues, ainsi que différents responsables, et se réunit une fois par trimestre. La fonction de conseil de perfectionnement est assurée par les équipes pédagogiques lors de leurs réunions.

Il existe des évaluations d'enseignements effectuées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) d'AMU qui sont faites sur la base du volontariat tant des enseignants que des étudiants. Comme elles ne portent que sur trois enseignements par parcours-type, elles ne donnent qu'une vue partielle.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Offre de formation particulièrement riche et diversifiée, notamment à travers la gamme de langues étendue.
- Des accords internationaux nombreux et variés.
- De bons taux de réussite.

Points faibles :

- Faible adossement à la recherche.
- Absence de conseil de perfectionnement.

Avis global et recommandations :

Excellente formation qui doit tout au plus organiser une meilleure équivalence entre les enseignements et les axes de recherche des laboratoires de référence.

C'est une offre extrêmement riche, organisée rigoureusement et permettant une spécialisation progressive, qui tient compte du niveau des étudiants en langues (débutant, moyen, avancé).

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

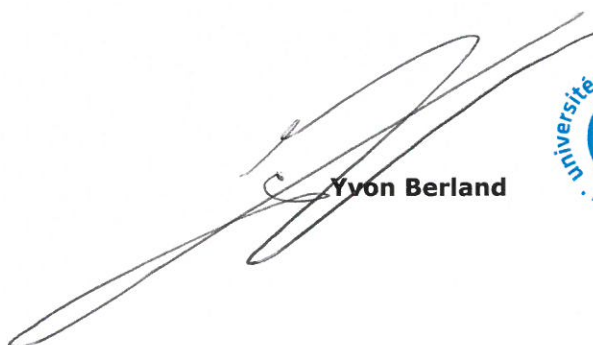
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

